



NATIONS UNIES
 RECEIVED
 CONSEIL
 DE TUTELLE
 13 SEP 1960
 MF
 SECTION, LIBRARY



Distr.
 LIMITEE
 T/PET.3/L.53
 1er septembre 1960
 ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. RWAGASORE, PRESIDENT NATIONAL DE L'UNION NATIONALE
 RUANDAISE (UNAR) CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2 du règlement intérieur du
 Conseil de tutelle)

PRESIDENT DE CONSEIL DE SECURITE

UNITED NATIONS NEWYORK

9 AOUT 1960

AU MOMENT OU LE CONSEIL DE SECURITE SE REUNIT POUR ENVISAGER DE RETRAIT DES
 TROUPES BEIGES DU CONGO. NOUS VOUS PRIONS D'ENVISAGER LE RETRAIT IMMEDIAT DES
 PARACOMMANDOS BEIGES STATIONNES AU RUANDA-URUNDI RESPONSABLES DE PERTES DE VIES
 HUMAINES, INCENDIE, VIOLS PILLAGES ET LES REMPLACER PAR LES FORCES DE L'ONU.
 NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR L'URGENCE DE CE RETRAIT EN CAS DE RETARD VOUS
 ACCEPTEREZ TOUTES LES RESPONSABILITES

LE COMITE CENTRAL L'UNION NATIONALE RUANDAISE
 LE PRESIDENT NATIONAL RWAGASORE
